

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE

89/19



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

Allocution du très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
à la réunion ministérielle
du Conseil de l'OCDE

Canada

Paris (France)

le 1^{er} juin 1989

Quotidiennement, le monde change de visage - sur le plan politique, économique et physique. Parfois, le changement est abrupt et manifeste. Mais il n'apparaît le plus souvent qu'au bout d'un certain temps. Nous l'accueillons avec plaisir pour les avantages qu'il peut apporter mais nous le redoutons pour les risques qu'il peut susciter.

Comment pourrions-nous ne pas saluer la diminution des tensions est-ouest ou la poussée démocratique de plus en plus forte que nous observons sur ce continent? Comment pourrions-nous ne pas saluer le dynamisme et la réussite commerciale des nouvelles économies industrielles d'Asie et du Pacifique?

Parallèlement, nous nous inquiétons cependant à juste titre des dégâts de plus en plus manifestes infligés à notre écosystème et des menaces qui pèsent sur la démocratie dans les pays endettés du tiers monde.

Qu'il soit ou non le bienvenu, qu'il soit rapide ou lent, le changement est inévitable. Ce qui ne l'est pas, c'est la manière dont nous y réagissons. Le changement nous met tous au défi, en notre qualité d'individus, de gouvernements ou de membres d'organisations internationales comme celle-ci. Y répondre efficacement exige de nous imagination, innovation et initiative. Et plus que jamais notre

interdépendance globale fait que nous devons trouver des réponses collectives, seules susceptibles de nous permettre de maîtriser, ensemble, des problèmes trop vastes pour qu'aucun gouvernement puisse les résoudre seul.

L'OCDE a un rôle important à jouer pour aider ses membres à faire face aux changements qui les attendent. L'Organisation doit se montrer ouverte et dynamique, capable de nous aider à affronter les changements au-delà de nos frontières. En tant qu'institution, elle peut servir à focaliser nos efforts de coopération avec le reste de la communauté internationale.

Un des défis les plus évidents auxquels nous devons faire face en matière de coopération est centré sur les pays du monde en développement. La gestion de nos relations avec eux est une tâche complexe, difficile et urgente.

A mesure qu'ils progressent économiquement, les pays en développement deviennent des partenaires commerciaux plus actifs. Mais s'ils ne peuvent pas assurer le service de leur dette extérieure, cela a des conséquences financières immédiates et directes pour les gouvernements et les organismes créanciers, et pour une partie importante de notre commerce international.

Si les pays en développement ont de la difficulté à protéger leur environnement physique, nous en subissons nous aussi les effets. Le fait qu'ils pensent ne pas pouvoir suivre des politiques de l'environnement appropriées signifie que leur potentiel de développement économique est affaibli, et a des conséquences écologiques et économiques qui nous affectent tous.

Et si nous sommes incapables de coopérer comme nous le devons pour garantir une croissance économique mondiale stable, avec des marchés libres, nos programmes d'aide au développement et les efforts des pays en développement eux-mêmes n'auront guère de bienfaits durables.

Le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE joue un rôle essentiel dans le maintien du volume et de la qualité de notre aide. Il nous oblige aussi à réfléchir de façon plus approfondie sur le rôle que jouent nos programmes et politiques d'aide pour encourager le développement. C'est pourquoi nous nous réjouissons du travail entrepris par l'OCDE pour situer notre effort de coopération pour le développement dans le contexte des défis qui nous attendent dans les années 1990. Nous espérons que notre réunion de l'an prochain nous permettra de voir les fruits de ce travail.

Les résultats préliminaires de l'analyse du Comité d'Aide au Développement sont en accord avec la politique canadienne, telle qu'elle a été définie dans notre stratégie de l'aide publiée l'an dernier.

L'une des grandes conclusions de l'étude canadienne sur l'aide est que nous devons appuyer les politiques et les programmes que les pays en développement entreprennent eux-mêmes.

Le développement et la croissance à long terme des pays en développement doivent être basés sur de bonnes politiques économiques nationales. De telles politiques doivent rendre l'économie plus efficiente, encourager l'épargne intérieure et attirer l'investissement étranger qui sont si importants pour le financement du développement.

Nous devons non seulement encourager ces politiques mais aussi être disposés à fournir l'appui nécessaire pour aider les pays à les appliquer.

Le remodelage des politiques doit être non seulement économiquement, mais socialement viable. Par conséquent, les considérations sociales doivent être intégrées au processus global de formulation des politiques. La Banque mondiale, le FMI et cette Organisation en sont de plus en plus conscients et en tiennent maintenant compte dans leurs activités. Je m'en réjouis et j'espère voir la tendance se maintenir.

Avec des réformes économiques internes, adéquatement appuyées, les pays en développement endettés pourront commencer à apercevoir le bout d'un chemin très difficile. Mais il est clair que nous devons

examiner la situation de chaque pays et reconnaître que les solutions précises du problème d'endettement et de développement peuvent être différentes pour chacun.

Pour les pays en développement à revenu moyen, nous convenons qu'il faut concentrer l'effort sur la réduction volontaire, axée sur le marché, de la dette contractée auprès des banques commerciales.

Pour les pays les plus pauvres, les gouvernements se sont montrés disposés à jouer un rôle plus actif à cause de la nature de la dette, liée en grande partie à des prêts officiels remboursables aux gouvernements des pays industrialisés. Les "modalités de rééchelonnement de Toronto", qu'utilisent le Club de Paris, et le travail du groupe spécial d'aide à la Guyane qu'a présidé le Canada, ont été des formules novatrices et utiles. Mais nous devons de toute évidence rester ouverts aux nouvelles idées, surtout dans les domaines où nos gouvernements peuvent jouer un rôle significatif.

La dette contractée au titre de l'aide publique au développement pourrait bien être l'un de ces domaines. De nombreux pays, dont le Canada, ont déjà annulé la dette d'APD des pays les moins avancés. Certains, dont le Canada encore une fois, ont appliqué des mesures similaires à un certain nombre de pays de l'Afrique sub-saharienne. Nous engageons vivement les autres pays à envisager des actions similaires.

Mais les techniques de gestion de la dette ne suffisent pas en elles-mêmes à garantir la réussite du processus de croissance. Les conditions économiques globales doivent être rendues plus propices au développement à long terme.

A cet égard, la contribution fondamentale que les pays industrialisés peuvent apporter au développement est de favoriser le maintien d'une économie mondiale ouverte, dynamique et stable à laquelle les pays en développement peuvent participer activement. C'était là une autre grande conclusion de l'analyse que nous avons faite de notre politique d'aide.

L'aide publique au développement n'est, après tout, qu'un élément relativement mineur du tableau d'ensemble du développement. Par exemple de bonnes politiques budgétaires et monétaires dans les pays industrialisés contribuent à réduire les taux d'intérêt et à encourager l'épargne. Un système commercial multilatéral plus ouvert avantagera les pays en développement s'il rend les marchés accessibles à leurs exportations.

Dans le cas du Canada, contribuer à la santé de l'économie qu'elle soit nationale ou mondiale signifie s'attaquer au déficit budgétaire. Nous l'avons fait dans le budget qui a été adopté par le gouvernement en avril et qui a affecté nos recettes comme nos dépenses. Des ajustements seront faits à court terme, mais nous avons posé les fondements d'une croissance forte et stable pour les prochaines années.

Lorsque nous examinons l'effort global d'aide au développement, nous constatons nettement que le volume de l'aide ne suit pas le niveau des besoins. Au cours des dernières années, notre programme d'aide a connu une croissance de 7.4 pour cent, plus du double du taux habituel des dépenses publiques canadiennes. Le Canada, comme certains autres donateurs, a dû apporter des ajustements à court terme à notre budget d'aide, mais à partir de l'an prochain, notre programme reprendra sa croissance, qui sera indexée sur la croissance de l'économie canadienne, et notre coefficient d'aide au développement du produit national brut augmentera progressivement.

Il est plus difficile de mesurer la qualité de l'aide que son volume, mais un niveau élevé de qualité et un volume important sont tous deux nécessaires pour qu'un effort d'aide soit crédible. Le Canada s'est engagé à maintenir un programme de qualité et, nonobstant les réductions budgétaires, il a préservé la grande orientation fondamentale de son aide qui restera centrée sur le développement.

Nous n'avons donc pas changé l'orientation générale de la stratégie d'APD (aide publique au développement) que nous avons annoncée l'an dernier et qui a été bien accueillie par le Comité d'aide au développement.

Toutes les améliorations seront maintenues et mises en oeuvre, y compris l'engagement envers le développement d'abord, et

particulièrement envers les plus pauvres; et la priorité sera donnée aux grands thèmes que sont le développement des ressources humaines et l'environnement. Le Canada continuera aussi d'oeuvrer activement au sein de cette Organisation pour encourager l'amélioration de la qualité de nos efforts collectifs d'aide.

Les problèmes de la dette et du développement ont été amplifiés par la menace croissante qui pèse sur l'environnement global.

Les agriculteurs ne peuvent pas être productifs en Afrique quand la désertification les prive de leurs champs, pas plus que ne peuvent l'être les agriculteurs du Bangladesh dont les récoltes sont emportées par des inondations incontrôlables. Si on ne parvient pas à les maîtriser, ces problèmes, et d'autres, comme la déforestation, limiteront le potentiel de croissance des pays en développement et affecteront la productivité des nations développées.

Mais les menaces ne concernent pas seulement le monde en développement. Nous y sommes tous confrontés. Sur la côte Atlantique du Canada notre industrie de la pêche est en danger à cause de la surexploitation des réserves de poisson de l'Atlantique Nord. Des milliers d'animaux et d'oiseaux périssent chaque année au large de notre côte Pacifique, victimes de pêcheurs rapaces se servant de filets dérivants.

Et entre nos côtes des milliers de nos lacs et de nos arbres sont morts à cause des pluies acides. Tant qu'on ne parviendra pas à limiter ce phénomène, un nombre encore plus grand de nos forêts et de nos eaux mourra.

Les pluies acides et l'épuisement des ressources naturelles ne sont pas des problèmes plus exclusivement canadiens que ne le sont les dégats causés à l'atmosphère de la planète. Les effets combinés de l'évolution du climat, de la destruction de la couche d'ozone et des pollutions atmosphériques transfrontières comme par exemple les pluies acides pourraient susciter des désastres dans le monde entier.

Si les perspectives sont sombres, nous pouvons au moins tirer quelque consolation du fait que le message de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement sur le développement durable est maintenant largement accepté.

Un nombre sans cesse croissant de nations reconnaît que la détérioration de l'environnement menace sérieusement le développement économique soutenu et, au bout du compte, la sécurité globale. Et on reconnaît de plus en plus que les gouvernements et les organisations multilatérales doivent trouver des moyens efficaces de préserver et d'améliorer la qualité de l'ensemble de la biosphère dont dépend toute vie.

Nous devons mobiliser les compétences partout où nous le pouvons.

L'OCDE a une responsabilité particulière. Ses capacités d'analyse reconnues devraient être mises à profit pour transformer le concept de développement durable en cadre d'action pratique. Un tel cadre garantirait que le développement durable deviendrait une priorité des comités de l'OCDE y compris ceux sur le commerce, l'agriculture, la politique économique et d'autres domaines. Il pourrait aussi mener aux principes directeurs qui encourageraient les gouvernements des pays membres à inclure les considérations d'environnement dans leurs prises de décision dans d'autres domaines.

Je suis convaincu qu'un tel cadre s'avérerait avoir d'énormes avantages pour les pouvoirs publics et l'industrie.

Il permettrait aux pouvoirs publics et à l'industrie d'entreprendre des politiques et des projets écologiquement viables.

L'OCDE a aussi un rôle à jouer pour élargir le dialogue en matière d'environnement. L'Organisation pourrait par exemple organiser une table ronde plurisectorielle de consultations sur le développement durable. L'expérience qu'a eue le Canada avec un tel organisme, notre table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, montre quel potentiel il a pour des approches innovatrices, mais pragmatiques du défi du développement durable.

Le Canada aimerait qu'un lien direct soit établi entre la réunion que le Comité de l'environnement tiendra en 1991 au niveau ministériel et la réunion que le Conseil de l'OCDE tiendra la même année au niveau ministériel. Un tel lien focaliserait les nouvelles activités de l'OCDE en matière d'environnement et d'économie et symboliserait l'intégration des questions écologiques et économiques dans les travaux de l'Organisation.

Une autre contribution importante a déjà été faite par mon collègue, le Ministre des Finances: l'OCDE devrait envisager d'inclure dans chaque étude de pays effectuée par la commission d'études sur l'économie et le développement une recherche pour évaluer si les ressources sont utilisées d'une manière écologiquement saine.

Mardi, l'Agence Internationale d'Energie a eu un long débat au niveau ministériel sur l'énergie et l'environnement. Le Canada y a proposé que l'AIE collabore étroitement avec l'OCDE sur ces questions et participe, en particulier, aux travaux du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Les changements climatiques constituent peut-être le problème écologique majeur à l'heure actuelle. La communauté mondiale doit avoir comme priorité majeure l'élaboration d'une convention internationale sur ce sujet. Nous saluons la décision prise la semaine dernière par le conseil directeur du PNUE de commencer des travaux sur une telle convention.

Le Canada a trouvé le programme de l'OCDE pour la chimie utile pour la mise en oeuvre d'une nouvelle législation sur la protection de l'environnement. L'OCDE devrait tirer parti de son expertise et faire profiter les pays en développement des informations qu'elle détient sur les produits chimiques utilisés dans l'agriculture et l'industrie pour tenter de réduire la diffusion globale de la pollution chimique de l'eau et des sols.

En résumé l'OCDE devrait faire passer le message suivant:

- son programme sur l'environnement sera ciblé et intensif;
- l'Organisation va définir les relations entre l'économie et l'environnement;
- elle développera l'analyse des coûts-avantages axée sur l'environnement comme instrument d'aide à la décision pour les choix difficiles;
- elle façonnera des politiques économiques et des outils financiers seront définis pour la mise en oeuvre des politiques d'environnement.

Nous nous devons à nous-mêmes de faire des progrès en ces domaines; nous le devons aussi aux pays en développement.

Comme je l'ai mentionné au début, tout les changements ne sont pas négatifs. Il y en a aussi qui donnent lieu de se réjouir.

L'année dernière, nous avons inauguré un processus d'échanges de vue avec les représentants des nouvelles économies industrielles du Pacifique. Le Canada a joué un rôle moteur dans la promotion de ce dialogue. Nous l'avons fait non seulement parce que le Canada est une nation du Pacifique mais aussi parce que nous reconnaissons qu'il existe une interaction entre leurs politiques et leurs programmes macro-économiques, commerciaux et même sociaux, et les nôtres.

Le dialogue sur les questions d'intérêt mutuel est maintenant bien engagé. L'OCDE tient davantage compte dans ses travaux de la situation économique et des politiques en Corée, à Singapour, à Hong Kong et ailleurs dans la région. Des ateliers seront créés pour poursuivre les discussions dans des domaines d'action particuliers.

Nous avons vu le succès de certaines de ces nouvelles économies industrielles et les leçons que nous pouvons en tirer. Ce succès n'est pas venu sans effort, mais il a plutôt été remporté dans des conditions souvent fort difficiles. Et nous avons reconnu la nécessité d'un dialogue ouvert et positif avec les dirigeants de ces économies importantes. Il est donc clair que notre premier effort, déjà très fructueux, devrait être poursuivi de façon systématique.

Le séminaire et les ateliers doivent marquer le lancement d'un processus dynamique. Il ne faut pas en faire des événements isolés.

Je suis convaincu que les pays qui sont membres de l'OCDE peuvent aussi avoir des contacts plus étendus avec ceux qui ne le sont pas. L'OCDE est bien placée pour entreprendre la coordination de nouveaux travaux d'analyse des développements économiques en Europe de l'Est. Nous sommes convaincus, en particulier, que cette Organisation devrait répondre de façon positive et constructive quand les pays membres du CAEM (Conseil d'assistance économique mutuelle) lui demandent des analyses économiques, des méthodologies, et des conseils techniques pour améliorer leur efficacité économique et appuyer les réformes.

Dans cette grande dimension de notre travail, nous pouvons apprendre beaucoup l'un de l'autre, et de non-membres de l'Organisation. Nous devons rester ouverts aux nouvelles idées et aux nouvelles structures.

Dans de telles activités, comme dans notre travail sur le développement et sur l'environnement, la souplesse, l'esprit d'innovation et l'imagination doivent être nos mots d'ordre.